

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 03/2024

44265 - FRANKOSIL 1K PLUS GRAPHIT 6KG

Conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

FRANKOSIL 1K PLUS GRAPHIT 6KG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation:

Utilisation recommandée : protection des surfaces / accessoires

Usages déconseillés:

/

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

VM Building Solutions NV/SA
Europalaan 73
BE-9800 Deinze
T +32 (0)9 321 99 21
F +32 (0)9 371 97 61
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel.: 00 32 (0)70 245 245 Anti-gifcentrum België

Section 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

2.2 Éléments d'étiquetage:

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Aucune

Pictogrammes de danger:

Phrases supplémentaires:

Uniquement à usage professionnel

2.3 Autres dangers:

Le produit est hydrolysé avec une formation de méthanol (CAS 67-56-1)

Section 3: Composition/informations sur les composants:

3.1 Substance:

/

3.2 Mélanges:

Caractérisation chimique

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux:

Mélange des substances répertoriées ci-dessous.

Composants	CAS / EINECS / Reg nr.	%	Classification selon CLP	Composants
TRIMETHOXYVINYLSILANE	N°CE : 220-449-8 N°CAS : 2768-02-7	≥ 3 - < 5 %	Flam. Liq. 3 ; H226 Acute Tox. 4 ; H332	
NONAROMATIC HYDROCARBON-MIXTURE	N°CE : 920-107-4	≥ 1 - < 3 %	Asp. Tox. 1 ; H304	

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.:

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

Section 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Premiers soins général:	- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. - Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
Après inhalation:	Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.
Après contact avec la peau:	Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Laver avec de l'eau/du savon et rincer.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Après ingestion:	Demander immédiatement un avis médical. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Aucune

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre d'extinction mousse résistante à l'alcool Brouillard d'eau
Agents d'extinction non appropriés: Jet d'eau à grand débit Jet d'eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Formation possible de substances dangereuses en cas de réchauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers:

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Indications diverses

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.1. Pour les non-secouristes:

/

6.1.2. Pour les secouristes:

/

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4 Référence à d'autres sections:

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Section 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Veiller à assurer une ventilation suffisante.

Mesures de protection

Mesure de lutte contre l'incendie

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger les conteneurs contre l'endommagement.
Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 10

Classe de stockage (TRGS 510) : 10

Tenir à l'écart de

Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition:

Equipement de protection individuel:	Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Protection des mains:	Protection des mains Utiliser gants de protection. Porter si possible des gants en coton par-dessous. Matériau approprié : PVC (Chlorure de polyvinyle) NBR (Caoutchouc nitrile) Caoutchouc butyle
Protection des yeux:	Lunettes de protection recommandées.
Protection de la peau et du corps:	Vêtement de travail approprié.
Protection respiratoire:	Pas de mesures nécessaires avec une bonne aération du local ou en extérieur.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Forme:	Liquide
Couleur:	Voir la description du produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	/
valeur du pH:	/
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1):	/
Point de fusion:	/
Point de congélation:	/
Point d'ébullition:	>35°C
Point d'éclair:	>90°C
Auto-inflammation:	/
Température de décomposition:	/
Inflammabilité (solide, gazeux)::	/
Pression de vapeur à 20 °:	1000 hPA
Densité à 20 °C:	env. 1,3 g/cm ³
Densité relative:	/
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	/
Log Pow:	/
Log Kow:	/
Viscosité Cinématique:	/
Viscosité Dynamique:	9000 - 13000 mPa.s
Danger d'explosion:	/
Limites d'explosion:	/
Inférieure:	/
Supérieure:	/
Propriétés comburantes:	/
Limites d'explosivité:	/
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	/
Teneur en COV:	0,6 Pds %
Vitesse d'évaporation:	/

9.2 Autres informations:

Aucune

Section 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique:

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter:

L'humidité. Durci sous influence de l'humidité atmosphérique.

10.5 Matières incompatibles:

Agent oxydant, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

Section 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité orale aiguë

Paramètre : Aucun effet d'irritation connu.DL50 (TRIMETHOXYVINYLSILANE ; N°CAS : 2768-02-7)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : 7120 - 7236 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 (TRIMETHOXYVINYLSILANE ; N°CAS : 2768-02-7)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 3200 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (TRIMETHOXYVINYLSILANE ; N°CAS : 2768-02-7)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 16,8 mg/l
Temps d'exposition : 4 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Aucun effect d'irritation connu
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Peut entrainer des effets d'irritation lors d'un contact direct avec les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Pas d'effets sensibilisants connus ou à attendre.
Indications toxicologiques complémentaires:	Aucune donnée sur la mélange n'est disponible. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):	Aucune information disponible.

Section 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Toxicité aquatique:

Toxicité aquatique

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 (TRIMETHOXYVINYL SILANE ; N°CAS : 2768-02-7)

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)

Dose efficace : > 100 mg/l

Temps d'exposition : 48 h

Effets dans les stations d'épuration

Paramètre : EC50 (TRIMETHOXYVINYL SILANE ; N°CAS : 2768-02-7)

Inoculum : Effets dans les stations d'épuration

Dose efficace : > 6,6 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Biodégradation

Paramètre : Biodégradation (TRIMETHOXYVINYL SILANE ; N°CAS : 2768-02-7)

Inoculum : Temps de demi-réaction

Dose efficace : 0,2 h

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

N'est pas utilisable

12.6 Autres effets néfastes:

Aucune information disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Recommandation:

Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit. Le produit peut être mis aux ordures ménagères après son durcissement.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Les résidus de peinture et de vernis, les solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Section 14: Informations relatives au transport:

14.1 No ONU:

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger de transport:

Classe (ADR/RID):

Classe (IATA):

Classe (IMDG):

Classe (ADN):

Étiquettes de danger (ADR/RID):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Étiquettes de danger (IATA):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Étiquettes de danger (IMDG):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage (ADR/RID):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Marine Polluant:

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Voir section 6- 8.

14.6.1 Transport par voie terrestre:

14.6.2 Transport maritime:

14.6.3 Transport aérien:

14.6.4 Transport par voie fluviale:

14.6.5 Transport ferroviaire:

14.6.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Section 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Prescriptions nationales:

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune information disponible.

Section 16: Autres informations:

Sources des données:

Aucune

Phrases importantes:

Phrases H pertinentes: cette (ou ces) phrase(s) H est (ou sont) valable(s) pour le (ou les) ingrédient(s) et ne correspond(ent) pas forcément à la classification de la préparation

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

Acronymes et abréviations:

Aucune

Révision:	20/02/2019
Autres informations:	25/03/2024
Numéro de version:	1.0.0